

Déclaration de candidature au Bureau National du SNIA-IPR

Je soussigné Jean-Philippe FONS IA-IPR d'anglais dans l'académie de Toulouse et adhérent du SNIA-IPR à jour de ma cotisation, déclare être candidat au Bureau national du SNIA-IPR.

Je m'engage, en cas d'élection, à participer régulièrement aux réunions du BN et à m'investir dans les différentes tâches assignées aux membres du Bureau National, en conformité avec le statut et le règlement intérieur du SNIA-IPR UNSA.

Nota : Les réunions du bureau national ont lieu à Paris, 4 à 5 réunions annuelles. Les absences en académie sont couvertes par une dispense de service équivalente.

Profession de foi de Jean-Philippe FONS

Lauréat du concours de recrutement en 2015, je me considère toujours comme un « jeune » IA-IPR. Membre du SNIA-IPR depuis cette date, je suis délégué académique de l'académie de Toulouse depuis ma prise de fonction. J'ai participé à différents travaux du SNIA-IPR : conseils syndicaux, congrès et, depuis 2018, je suis membre adjoint du Bureau National (BN).

L'exercice de ces missions a forgé chez moi des convictions syndicales fortes, au premier rang desquelles l'engagement constant pour la défense de notre corps et des inspectrices et inspecteurs qui le constituent.

C'est donc dans une logique d'engagement progressif et continu au sein du SNIA-IPR que s'ancre ma candidature à l'élection du prochain BN.

Je m'engage, si je suis investi de la confiance de mes collègues, à travailler à la reconnaissance de notre corps dont les caractéristiques, les fonctions et les missions me tiennent à cœur. Je m'engage à défendre au sein du BN du SNIA-IPR l'avenir du corps des IA-IPR dans l'intérêt général et pour la qualité du service public d'éducation.

Les IA-IPR doivent demeurer les acteurs de la politique académique et de son pilotage, sous l'impulsion des recteurs, sans négliger l'expertise disciplinaire et le haut niveau de compétences scientifiques qui placent les IA-IPR en pilotes pédagogiques.

Notre expertise, notre engagement sans faille et notre loyauté doivent être reconnus ; je m'engage à poursuivre l'action menée en ce sens auprès des instances afin que nos revendications (amélioration de nos conditions de travail, entrée dans le métier, perspectives de carrières, évolutions indiciaires et indemnitaires, formation initiale et continue) soient entendues et aboutissent.

À Toulouse, le 5 mai 2019

A stylized handwritten signature in black ink.

Jean-Philippe FONS

ADRESSER CETTE FICHE à Marie Musset Secrétaire générale adjointe du SNIA-IPR :
par courriel marie.musset@ac-lyon.fr avant le lundi 13 mai 2019 à 18 heures, délai de rigueur.

Copie à Alain Marie : alain-marie@wanadoo.fr